

★ Candidatures aux Trophées de l'Economie Responsable jusqu'au 17 mars 2023

→ Pour qui : **tous les acteurs économiques des Hauts-de-France** (entreprises et organisations) quels que soient leur taille et leur secteur d'activité

→ Pourquoi :

- challenger votre démarche RSE
- fédérer vos salariés autour d'un projet commun
- être reconnu par vos pairs
- valoriser votre démarche RSE en interne et en externe
- rencontrer des acteurs engagés et échanger sur vos bonnes pratiques

→ [Candidater](#)



★ Candidatures aux Trophées Défis RSE du 15 février au 15 mai 2023

→ Pour qui : toutes les organisations, de toute taille et tous secteurs d'activités, **publiques, privées, associatives, coopératives, ainsi que les collectivités et les start-ups de plus d'un an d'activité**

→ Pourquoi :

- démontrer concrètement sa politique RSE, ses engagements et ses actions ;
- tout en valorisant l'image de l'organisation et les équipes qui portent cette démarche RSE,
- valorisant la marque employeur pour attirer les meilleurs candidats,
- valorisant ses engagements pour susciter la fierté d'appartenance des équipes internes.

→ [Candidater](#)



A noter dans vos agendas

★ A noter dans vos agendas

- 7 mars - Un webinaire sur les démarches QSE et RSE
- Objectif : comprendre par quoi commencer et comment associer ces différentes approches pour contribuer à la pérennité et la durabilité de l'organisation
- [Inscription](#)

